

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 11 Procuration : 2 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le cinq octobre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 30 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22123</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Transformation d'un CDD en poste d'agent administratif titulaire</p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : M. MUFFAT Bruno - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie</p> <p><u>Procuration</u> :</p> <p>Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole M. MUFFAT Bruno à Mme SIBIL Christine</p>

Madame MICHAUD Carole rappelle au conseil municipal que par délibération du 6 octobre 2021, ce dernier avait accepté pour répondre aux besoins des services administratifs de la commune la création d'un poste d'agent administratif contractuel d'un an, pour occuper le poste d'agent d'accueil et administratif polyvalent.

Elle propose au conseil pour tenir compte des besoins des services municipaux, de pérenniser ce poste, du fait des besoins des services et de l'absence pour longue maladie d'un agent titulaire, qui partira prochainement à la retraite.

Elle propose donc que le poste soit transformé en poste de titulaire de la fonction publique territoriale, sur un grade d'agent d'administratif à temps plein, à compter du 29 novembre 2022.

Elle indique que le tableau des effectifs de la commune sera corrigé lors d'une prochaine délibération, pour prendre en compte les modifications.

Le conseil après en avoir voté,

- **ACCÉPTE** la création à compter du 29 novembre 2022, poste de titulaire de la fonction publique territoriale, sur un grade d'agent d'administratif à temps plein
- **DONNE** tous pouvoirs au maire, pour les actes relatifs à la présente délibération

Le Maire

DENNE Jean - Claude